

Biométrie, sciences de la société : un compagnonnage tranquille

Marcel Jollivet, 10 avril 2014

Sociologue, je suis ici celui qui est censé parler de la façon dont Jean-Marie Legay voyait les « sciences de la société ».

Réfléchissant à la question, je me suis trouvé devant un paradoxe : c'est que je ne me souviens pas que nous ayons jamais, que ce soit Jean-Marie et moi ou, plus largement, Jean-Marie et toute l'équipe de la revue « Natures sciences sociétés », composée de plusieurs disciplines des sciences de la société - vraiment eu de discussion sur le fond à ce sujet.

Si, en fait, il y a bien eu discussion sur un point précis -et relativement conflictuel : elle portait sur la longueur des articles. La position de Jean-Marie Legay là-dessus était on ne plus ferme : rien ne justifiait à ses yeux que les articles du domaine des sciences de la société destinés à être publiés dans la revue fussent plus longs que ceux des autres champs disciplinaires. Nous ne l'avons jamais convaincu du contraire. Sur ce point, nous lui avons fait avaler bien des couleuvres !

Mais cela dit, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés sur la question. A ceci près toutefois que, si l'on y réfléchit bien, cette position commence à nous mettre sur une piste pour y répondre, dans la mesure où elle traduit le fait qu'il considérait les sciences de la société comme des sciences comme les autres, et devant être traitées comme telles.

En fait, c'est à travers ses actes que s'exprimait sa « posture » vis-à-vis des sciences de la société. J'aurai recours à ce terme de « posture », car il me paraît bien traduire ce que l'on pourrait aussi appeler l'« état d'esprit » de Jean-Marie Legay lorsqu'il avait affaire aux sciences de la société : une curiosité fondée sur une attente, dans un domaine qui n'était pas celui où il s'était forgé une compétence dont il aurait pu se prévaloir pour imposer son point de vue. D'où son envie de découvrir avant que de juger. On pourrait voir là une forme d'expression de la rigueur qu'il s'imposait dans son domaine de compétence, qui lui commandait en contrepartie une modestie – fût-elle exigeante – lorsqu'il en sortait. C'était ce que l'on ressentait à son contact : un respect absolu de démarches autres que la sienne mais se prévalant aussi de la scientificité. Cela se traduisait par la confiance qu'il faisait à l'équipe bien peu orthodoxe dans sa composition à laquelle il acceptait d'apporter sa précieuse caution scientifique.

Je commencerai donc par rappeler quelques-uns de ces actes qui font partie de notre compagnonnage.

Acte 1. Où l'improbable se produit

J'ai dit, dans le texte que j'ai donné à la revue « Natures sciences sociétés » en hommage à Jean-Marie Legay, que notre rencontre était on ne peut plus improbable. Je ne pense pas qu'il y ait eu, dans les années 1970, beaucoup de spécialistes de la biométrie (ou de toute autre spécialité de la biologie ; ou, aussi bien, d'ailleurs, de la physique, ou de la chimie...) qui aient cherché à faire de la recherche avec des chercheurs en sciences de la société. Et lorsque je parle de spécialité à propos de Jean-Marie Legay, il n'est que de consulter sa bibliographie de l'époque et les fonctions qu'il occupe alors (nous sommes au début de années 1970) pour confirmer que je n'exagère pas le moins du monde.

Si je le rencontre donc, c'est qu'il est un lieu où cette rencontre peut avoir lieu : il s'agit des Comités de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) où se concoctent alors des programmes de recherche sortant des voies académiques classiques. Pour vous donner une idée de ce dont il s'agit, voici l'intitulé de celui où nous nous retrouvons : « Équilibres et luttes biologiques » (que vient faire le sociologue dans cette galère ?). Encore plus significatifs sont les intitulés des comités qui s'inscrivent dans la lignée de celui-ci et où nous continuons de nous côtoyer : « Gestion des ressources

naturelles renouvelables », « Écologie et aménagement rural » et, pour finir, « Diversification des modèles de développement rural » (pour le coup, là c'est au sociologue de se sentir de plus en plus à l'aise ; mais, à l'inverse, nous sommes à cent lieues des « Effets de la consanguinité chez le *Bombyx mori* » ou de la « Relation âge-fécondité dans les populations de chats domestiques, *Felis catus* » qui retiennent l'attention de Jean-Marie Legay au même moment).

Le premier fait à souligner, donc, c'est que Jean-Marie Legay fait partie de ces comités aux intitulés détonants à partir de 1968. Il est donc d'ores et déjà de ces chercheurs qui souhaitent aborder autrement les démarches de recherche.

Je suis quant à moi convié, à partir de 1971, à participer aux travaux de ces comités parce que, sur la base de leur expérience antérieure, largement centrée sur la biologie (le premier de la série de ces comités s'intitulait « Lutte biologique »), leurs responsables estiment devoir élargir leurs perspectives de recherche en y incluant les sciences de la société, comme le montrent les intitulés successifs que je viens de rappeler, de ces comités. Deux facteurs jouent pour moi en faveur de cette association : 1) d'abord, ma spécialité de sociologue de l'agriculture, de la paysannerie et du monde rural : elle recoupe les thématiques du comité ; 2) ensuite, le fait que je partage, à partir de ma propre expérience de recherche, la conviction qui anime ces comités de la nécessité d'inventer de nouvelles façons de faire de la recherche.

Acte II. 20 ans après

En 1984, donc après treize années de participation à ces comités (ce n'est pas rien !), je mets à profit mes fonctions de conseiller auprès de Maurice Godelier, alors directeur du département Sciences de l'homme et de la société au CNRS, pour lancer un projet de revue qui serait le support de publication de l'expérience de recherche qui s'y est concrétisée. Jean-Marie Legay accepte d'emblée d'être membre du groupe de réflexion chargé d'en concevoir le projet éditorial. Il faut se rappeler ce que sont ses activités et ses lourdes responsabilités au même moment pour prendre toute la mesure du sens de son choix : il traduit on ne peut plus clairement son désir d'implication profonde dans l'expérience interdisciplinaire en cours. C'est pourquoi j'y vois le second de ses actes que je veux rappeler. Et cela d'autant plus qu'il n'est qu'une préfiguration.

En effet, le dossier pour la création de cette revue est bouclé, mais capote quand, en 1986, suite au changement de la majorité politique, Maurice Godelier démissionne de la direction du département Sciences de l'homme et de la société du CNRS. Ici, un petit clin d'œil s'impose : la revue projetée s'intitulait *Milieux, techniques, sociétés...*

Ce n'est là que partie remise. En 1992, le projet est remis sur le métier grâce à une initiative de l'éditeur Dunod auprès de Zaher Massoud, alors directeur du Programme interdisciplinaire de recherches sur l'environnement (Piren) au CNRS. Chargé de mission au sein de l'équipe de direction du Piren, je saisis la balle au bond pour relancer l'idée d'une revue interdisciplinaire sur les questions d'environnement. Je n'ai aucun mal à remobiliser les anciennes complicités. Jean-Marie Legay est parmi les premiers à accepter d'être à nouveau l'un des rédacteurs en chef, aux côtés de Gérard Mégie et de moi-même. La revue *Natures sciences sociétés* est mise sur les rails en 1993. Jean-Marie Legay y sera un inlassable artisan du quotidien jusqu'à ses forces l'obligent à y renoncer. Celles et ceux qui ont eu la responsabilité de la publication d'une revue savent le travail et l'abnégation que cela représente.

Entre temps, il aura pris plusieurs initiatives au sein de l'association « Natures sciences sociétés. Dialogues » qui édite la revue : d'abord, il aura été le créateur et le directeur de la collection « Indisciplines » qui accompagne la revue de 2004 à 2009 ; et puis, il aura pris l'initiative de deux colloques portant l'un sur l'« Écologie urbaine » (Mions, 1991) et l'autre sur « l'Interdisciplinarité vue et pratiquée par les chercheurs en sciences de la vie » (Paris, 11-12 décembre 2002), dont a été tiré un ouvrage dans la collection en 2006.

Voilà donc les actes et ce qu'ils expriment : un véritable engagement au sens fort du terme reposant sur une intime conviction de la nécessité de sortir des cloisonnements disciplinaires ; et une conception du travail scientifique qui en découle, faite du refus du confort intellectuel, d'une curiosité respectueuse pour l'inconnu (avant de prétendre comprendre le monde, il faut s'attacher à prendre la mesure de sa complexité et donc savoir tirer profit de tout ce qui la donne à voir), d'une modestie de tâcheron (il n'y a pas de hiérarchie dans les tâches de la production scientifique, l'apprentissage de la complexité passe par la rigueur et la découverte qui logent dans le détail), de constance (l'apprentissage de la complexité exige de longs compagnonnages : et, en l'occurrence, une quarantaine d'années !).

Un voyage au pays des sciences de la société

Je me suis attardé sur ces considérations tout à fait générales que me suggèrent les souvenirs de notre longue marche aux côtés de Jean-Marie Legay, parce que je pense qu'en fait elles illustrent tout à fait son rapport aux sciences de la société. Il faut en effet souligner que toutes ces tâches qu'il accomplît au sein de notre collectif portaient pour l'essentiel sur des textes issus de ces disciplines et l'amenaient à participer à des débats dans lesquelles elles occupaient le devant de la scène. De fait, nous sommes souvent conduits - à notre grand regret - à constater que les activités de l'association «*Natures sciences sociétés. Dialogues*», le contenu de la revue et les ouvrages publiés dans la collection sont trop dominés par elles. C'était un des objectifs de Jean-Marie Legay de faire en sorte que les sciences de la vie — et notamment l'écologie — y fussent plus présentes. Mais, la modestie de son succès en la matière ne l'empêchait pas de s'accommoder de la situation telle qu'elle était et de travailler avec le matériau qu'il avait sous les yeux. On ne peut certainement pas dire que ce soit grâce à ces activités accomplies au sein de la «*mouvance interdisciplinaire*» qu'il ait acquis la respectabilité scientifique qui est la sienne. Il faut bien parler à ce propos de militantisme. Comment l'expliquer ?

J'y vois deux raisons (qui se recoupent, comme on le verra) : 1) ce que j'appelle sa «*posture*» scientifique et 2) sa conception de la place et du rôle du chercheur dans la société.

1. Sa «*posture*» scientifique tout d'abord. Pour faire vite, je la caractériserai par trois traits :

a) le premier est son souci d'ancrer la rigueur de son travail spécifique de chercheur dans une réflexion sur les bases mêmes de la démarche scientifique considérée en tant que telle : en témoigne l'importance qu'il accordait aux deux grands langages fondateurs de la science : les mathématiques, bien sûr, mais aussi — et c'est moins banal pour un biologiste, qui plus est «*biométricien*» — la philosophie ; cette dernière a occupé une place de choix dans son action au sein de notre collectif ; c'est ce que symbolise la présence ici d'Anne-Françoise Schmid, qui saura bien mieux que moi en parler ; il n'était donc pas de ceux qui s'enferment dans leur spécialité ; il avait au contraire le souci d'en revisiter constamment les fondements ;

b) le second est l'ouverture d'esprit que cela lui donnait dans la façon de concevoir la division du travail en vue de la production de connaissances et donc au sein du monde de la recherche : cela se marque par l'importance qu'il accordait au côté instrumental — et derrière, plus largement à l'aspect procédural — du travail de recherche : on peut évoquer ici les réflexions qu'il a consacrées à la méthode expérimentale visant à la faire sortir de la référence trop conservatrice à son goût à Claude Bernard ; visant aussi à bien en délimiter la place dans l'ensemble des processus d'acquisition de connaissances validées : combien de fois l'ai-je entendu défendre ce qu'il appelait les «*sciences d'observation*» contre une vision trop exclusive selon lui de la place donnée à l'expérimentation (et à une conception trop étriquée de celle-ci) ; sa réflexion sur les modèles est évidemment emblématique de ce choix de «*praticien*» ; mais il faut aussi là mentionner sa prédilection pour la notion de «*point de vue*», qu'il considérait comme notion fondatrice des paradigmes disciplinaires (et des modèles...) ; cela le conduisait à voir dans les arts, et dans la culture en général, autant de sources de connaissance dans la mesure où ils procèdent également des «*points de vue*»

sur le monde ; de même pour les pratiques (dont il avait découvert la richesse dans ses premiers travaux sur la sériciculture) ; j'ai envie de dire, au prix sans doute d'une exagération, que, pour lui, la production de connaissance est avant tout affaire de technicité ou, à tout le moins, fortement dépendante de la façon dont le travail du chercheur est conditionné par elle : s'il choisissait de se qualifier de « travailleur de la recherche », ce n'était pas seulement par engagement politique, mais aussi pour qualifier sa façon de concevoir l'activité professionnelle quotidienne du chercheur : celle d'un artisan producteur de connaissances à l'aide d'outils ;

c) le troisième et dernier trait par lequel je voudrais caractériser sa posture scientifique est son pragmatisme dans la façon d'évaluer – et, plus largement même, de penser le travail du chercheur : c'est ce qu'illustre en fait tout ce qui précède ; alors que son horizon, fort ambitieux, était l'« indiscipline » (c'est lui qui a fait le choix de cet intitulé pour la collection d'ouvrages qu'il avait souhaitée et qu'il a dirigée pendant des années), il savait prendre les choses comme elles venaient ; face à notre insatisfaction et à notre déception quant au — généralement trop faible à notre goût — degré d'interdisciplinarité des textes que nous recevions en vue de leur publication dans la revue, il nous opposait qu'une simple pluridisciplinarité, aussi frustrante fût-elle, c'était « bien mieux que rien ».

Ces trois traits forment un tout et j'y vois les fondements de l'attitude qui était la sienne à l'égard des sciences de la société. Une formule la résume : pour lui, pas de « sciences dures » et de « sciences molles ». Il n'y a que des efforts faits pour comprendre mieux tel ou tel aspect du réel, qu'il soit social ou naturel. Tout choix fait en ce sens doit être instruit en tenant le plus grand compte des caractères particuliers des objets de recherche qu'il conduit à construire et des questions qu'il conduit à formuler à leur propos. Il n'y a pas de modèle à imposer, simplement des échanges à élargir entre toutes les expériences pour les enrichir les unes par les autres autour de l'exigence commune de rigueur. La division du travail scientifique est sans doute un artefact nécessaire, mais elle se fait au prix d'un réductionnisme qui doit être soigneusement identifié et pris en compte ; et qui appelle une correction : le choix de la complexité. Ce choix est un exercice difficile qui doit se faire à partir d'une connaissance fine des pratiques disciplinaires et en les armant des outils susceptibles d'aider à leur dépassement, en toute rigueur là aussi. Il est clair que pour Jean-Marie Legay, la réflexion sur la modélisation est une voie privilégiée, si ce n'est la voie par excellence, de cette quête.

2. Seconde explication de son véritable engagement pour l'ingrate cause de l'interdisciplinarité, j'ai mentionné sa conception de la place et du rôle du chercheur dans la société.

J'ai intitulé le texte que j'ai écrit dans le numéro de la revue *Natures science sociétés* qui lui rend hommage : « Jean-Marie Legay, chercheur citoyen ». Pour choisir ce titre, je me suis autorisé d'une citation de lui, extraite de son livre *Qui a peur de la science ? Travailleurs scientifiques, politique et société* (Paris, Éditions sociales, 1981). « Je n'ai jamais été indifférent aux implications économiques, sociales, politiques de la recherche scientifique et des résultats de la science » écrivait-il. Il a là encore mis ses actes en accord avec ses paroles en prenant des responsabilités dans le syndicalisme des « travailleurs » de la recherche, titre qu'il revendiquait ; et qui, bien sûr, claqué comme un drapeau.

À un moment où ces « résultats de la science » soulèvent les interrogations que l'on sait quant au devenir de la planète, il ne pouvait pas ne pas être fidèle à sa conception du rôle social (plus même, citoyen) du chercheur. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il ait considéré de son devoir de ne pas rester « indifférent » aux questions d'environnement. Sans doute, faut-il voir là aussi un héritage de sa formation d'agronome. Son ouverture d'esprit ne pouvait manquer de le conduire à penser qu'une meilleure compréhension des « implications économiques, sociales, politiques de la recherche scientifique et des résultats de la science » pouvait passer par les apports des sciences de la société. Il trouvait donc dans la quête d'une pratique de recherche scientifiquement valide se situant à l'interface entre les sciences de la nature et les sciences de la société le chemin qui lui permettait de marier en toute clarté les deux facettes, citoyenne et scientifique, selon lui indissociables, de son métier. Ses réflexions sur les modèles et la

modélisation lui donnaient à penser qu'il pouvait y avoir là une piste permettant de faire avancer la connaissance et l'action et il avait à cœur de la tester.

Retracer sans la tronquer la carrière (et donc la personnalité) de Jean-Marie Legay exige de prendre en considération les deux registres indissociables sur lesquels elles se situent : celui du respect le plus strict des règles, au sens à la fois le plus fondamental et le plus technique du terme, du travail du chercheur et celui du sens qu'il donnait à ce travail en tant que contribution à l'état de la société et à ses évolutions. Ne pas tenir compte de ce second ressort conduit à enfermer sa démarche de chercheur dans le carcan de la norme « académique », alors que la rigueur à laquelle il se contraignait n'était chez lui que le passage obligé pour maîtriser la tension qu'il vivait dans son « métier » entre pratique et sens. Exercice difficile, disait-il, mais, pour lui, exercice indissociable de sa condition de travailleur intellectuel.